

## DECLARATION DE BAMAKO SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE COTONNIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Sur initiative du Gouvernement américain s'est tenue à Bamako les 12 et 13 janvier 2005, une rencontre de haut niveau sur les difficultés des filières cotonnières de l'Afrique et l'Ouest et du Centre.

Cette rencontre a regroupé d'une part les Ministres chargés du Commerce et de l'Agriculture et les Ambassadeurs à Washington de cinq pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Tchad) et d'autre part une délégation américaine conduite par le Dr James G. Butler Sous Secrétaire Adjoint à l'Agriculture et aux Services Agricoles à l'Étranger.

Elle fait suite à la visite de travail effectuée aux USA par les Ministres chargés de l'Agriculture et du Commerce des quatre pays co-auteurs de l'initiative sectorielle en faveur du coton en Juillet 2004 et à la visite sur le terrain dans les différents pays d'une équipe technique américaine qui s'en est suivie en Septembre 2004.

Les Ministres se félicitent de cette initiative et de l'intérêt que porte le Gouvernement américain à la filière coton d'Afrique. Ils saluent l'effort fourni par la partie américaine pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de nos filières coton.

Le rapport d'évaluation sur la production, la transformation et la commercialisation du coton de l'Afrique de l'Ouest et du Centre reconnaît le rôle fondamental et stratégique que joue le coton dans l'économie de nos pays :

- Plus de 10 millions de personnes tirent l'essentiel de leurs revenus de cette production ;
- Le coton représente 5 à 10 % du PIB et plus de 50% des recettes d'exportation;
- La réalisation d'infrastructures communautaires (centres de santé, écoles, eau...)
- La réalisation et l'entretien de pistes rurales.

De même ce rapport reconnaît que le coton africain est compétitif en termes de coûts de production et de qualité, quoique des améliorations soient encore possibles.

Cependant si le rapport met l'accent sur la concurrence des fibres synthétiques et l'augmentation de l'offre pour expliquer la baisse des cours mondiaux du coton, il passe sous silence l'impact négatif des subventions (soutiens internes et subventions à l'exportation) accordées par certains pays développés. Les propositions contenues dans le rapport sont en cohérence avec les cadres stratégiques nationaux de développement du secteur coton dans nos différents pays. Toutefois elles ne portent que sur des stratégies d'amélioration de la compétitivité des filières à moyen et long termes.

La crise actuelle des filières cotonnières est la conséquence de la chute drastique des cours sur le marché international. Cette situation s'explique par une production mondiale record, induite en grande partie par les subventions.

La baisse des cours sur le marché mondial tend à être structurelle à cause de ces subventions.

Pour lutter contre cette situation quatre pays africains parmi les moins avancés ont soumis à l'OMC en avril 2003 l'Initiative Sectorielle en faveur du coton qui porte sur les quatre mesures suivantes :

- l'urgence à trouver une solution à la crise;
- la réduction des subventions et la fixation d'un terme pour leur suppression totale,
- la réparation des préjudices subis pendant la période transitoire ;
- le traitement spécifique du dossier coton en dehors des négociations globales sur l'agriculture.

Bien que cette initiative ait été favorablement accueillie par la majorité des pays membres présents à la 5<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC tenue à Cancun en Septembre 2003, aucune de ces mesures n'a trouvé un début de réalisation à ce jour.

Par ailleurs, la réunion du Conseil Général de l'OMC, tenue fin juillet 2004 à Genève, a prévu le traitement du dossier coton de manière « ambitieuse, rapide et spécifique » dans le cadre des négociations sur l'agriculture.

Force est de constater que la crise que traversent les filières coton, loin de trouver une solution, s'aggrave. En effet, pour la seule campagne 2004-2005, l'Afrique de l'Ouest et du Centre connaîtra un déficit estimé à plus de 220 milliards F CFA soit plus de 400 millions US \$ aggravant ainsi la pauvreté et en annihilant les efforts de développement.

Avec un tel déficit, si des mesures urgentes et appropriées ne sont pas prises immédiatement au sortir de cette réunion, toutes les filières cotonnières risquent de disparaître, entraînant du coup des problèmes économiques sociaux et politiques incalculables dans une sous région déjà en proie à des conflits inquiétants pour le développement.

Pour éviter cette catastrophe et garantir un développement durable des filières coton en Afrique de l'Ouest et du Centre, nous réitérons la demande de suppression des subventions à l'exportation et des mesures de soutien interne qui créent des distorsions aux échanges.

En attendant, nous proposons les mesures urgentes suivantes :

- la mise en place immédiate d'un fonds de soutien pour assurer la survie de nos filières ;
- l'appui à la mise en œuvre des propositions de développement du secteur coton, jugées pertinentes, contenues dans le rapport d'évaluation ;
- l'appui à l'accroissement du taux de transformation locale du coton.

Fait à Bamako le 13 janvier 2005

**Bénin**

Ministre chargé du Commerce

  
**FATIOU AKPLOGAN**

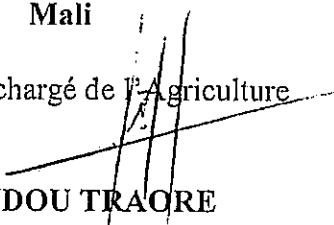
**Burkina Faso**

Ministre chargé de l'Agriculture

  
**SALIF DIALLO**

**Mali**

Ministre chargé de l'Agriculture

  
**SEYDOU TRAORE**

Ministre chargé du Commerce

  
**BENOIT OUATTARA**

**Sénégal**

Ministre chargé du Commerce

  
**CHOGUEL KOKALLA MAIGA**

Ministre chargé du Commerce

  
**MAMADOU DIOP DECROIX**

**Tchad**

Ministre chargé du Commerce

  
**ROUTOUANG YOMA GOLOM**